



**SECTION
D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET
PROFESSIONNEL
ADAPTÉ
(SEGPA)**

- Pour les jeunes d'au moins 11 ans qui n'ont pas les compétences requises pour suivre le cursus ordinaire.
- Orientation en SEGPA

Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (CDOEA).

QUI ? COMMENT ?

- Enseignement adapté : individualisation, orientation, plateaux techniques, stages en entreprise.



- Effectifs de 16 élèves.

- Equipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés et professionnels.



**UNE SECTION SPÉCIFIQUE DANS UN COLLÈGE
ORDINAIRE**

- **Accueil dès la 6^{ème} (pré-orientation en SEGPA non définitive).**
- **Inclusion partielle ou complète possible entre SEGPA et enseignement ordinaire.**

**DES PASSERELLES ENTRE ENSEIGNEMENTS
ADAPTÉ ET ORDINAIRE**

En fin de 3^{ème} SEGPA

- Certificat de Formation Générale (CFG) ou
- Diplôme National du Brevet série professionnelle (DNB Pro).

Après la 3^{ème} SEGPA

- CAP en lycée professionnel ou par apprentissage.

EN FIN DE CURSUS... ET APRÈS !

Directrice adjointe chargée de la SEGPA

Nathalie LE THEUFF

02 98 03 12 41

CONTACT